

**TARIFS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2021
AUX ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES DORDOGNE-PÉRIGORD**

	JOURNÉE	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	1/2 JOURNÉE	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	CAMPS / jour	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	CAMP EXCEPTIONNEL ski... séjour 4 jours 3 nuits	CAMP EXCEPTIONNEL ski... séjour 5 jours 4 nuits
QF < 622	8,32	7,90	7,48	4,15	3,94	3,73	6,65	6,32	5,98	16,25	15,44	14,62	112,00	140,00
623 < QF < 800	7,45	7,07	6,70	3,55	3,37	3,19	6,05	5,75	5,44	13,25	12,58	11,92	104,00	130,00
801 < QF < 1200	8,05	7,65	7,24	3,55	3,37	3,19	6,05	5,75	5,44	14,25	13,58	12,82	112,00	140,00
QF > 1201 ou non allocataires CAF/MSA	9,25	8,78	8,32	4,65	4,41	4,18	7,15	6,79	6,43	15,25	14,49	13,72	120,00	150,00
SUPPLÉMENT	+ 2 euros pour les sorties exceptionnelles et mini-camps													

Tarif Communes non participantes ou hors Ccbdp

	JOURNÉE	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	1/2 JOURNÉE	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	1/2 JOURNÉE AVEC REPAS	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	camp / jour	- 5 % pour les familles avec 2 enfants	- 10 % pour les familles avec 3 enfants et plus	CAMP EXCEPTIONNEL ski... séjour 4 jours 3 nuits	CAMP EXCEPTIONNEL ski... séjour 5 jours 4 nuits
QF < 622	12,80	12,16	11,52	6,42	6,10	5,78	8,66	8,23	7,80	26,75	25,41	24,07	184,64	230,80
623 < QF < 800	11,45	10,87	10,30	5,75	5,46	5,17	7,75	7,36	6,97	21,81	20,72	19,63	171,45	214,31
801 < QF < 1200	12,38	11,76	11,14	6,21	5,90	5,59	8,38	7,96	7,54	23,46	22,29	21,11	184,64	230,80
QF > 1201 ou non allocataires	14,25	13,54	12,82	7,15	6,79	6,43	9,65	9,17	8,68	25,10	23,84	22,60	197,83	247,28
SUPPLÉMENT	+ 2 euros pour les sorties exceptionnelles et mini-camps													

A Lalinde, le 20 janvier 2021
Le Président,
Jean-Marc Gouin



AR PREFECTURE

024-200034833-20210119-2021_01_19_6C-DE
Regu le 26/01/2021